

4ème ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 11 MAI 2021 à 19h
Huis clos par visioconférence

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Michael Potvin	Président
M. Sylvain Vézina	Vice-président
Mme Marie-Reine Gauthier	Secrétaire
M. Alain Anctil	Trésorier
Mme Gilberte Pineault Côté	Administratrice
M. Louis Lafond	Administrateur
M. Julien Galipeau	Administrateur

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT :

Mme Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques
M. Steeve Verret, conseiller municipal du district-Lac-Saint-Charles-Saint-Émile

Citoyens présents en visioconférence : environ dix (10)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Michael Potvin ouvre l'assemblée à 19h. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il fait la lecture de l'ordre du jour.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Fonctionnement du conseil de quartier
 - 3.1 Trésorerie et déboursés
 - 3.2 Adoption du calendrier 2021-2022
4. Approbation des procès-verbaux
 - 4.1 27 janvier 2021
 - 4.2 13 avril 2021 (rencontre post AGA)

5. Suivi des actions du conseil de quartier
6. Analyse comparative des sommes allouées par districts dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisation de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles
7. Période d'information du conseiller municipal
8. Questions et commentaires des citoyens
9. Questions et commentaires des membres du conseil d'administration
10. Correspondance
11. Divers
12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour est adopté unanimement tel que présenté.

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1 Trésorerie et déboursés

2021-CA-08

Sur proposition de M. Michael Potvin, appuyé par M. Sylvain Vézina, il est résolu de verser les honoraires professionnels à Mme Andrée Gaumont au montant de 88 \$ pour la rédaction des procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle et de l'assemblée régulière du 13 avril 2021.

3.2 Adoption du calendrier 2021-2022

2021-CA-09

Sur proposition de M. Louis Lafond, appuyé par M. Alain Anctil, il est résolu d'approuver le calendrier des séances 2021-2022.

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 27 JANVIER ET DU 13 AVRIL 2021

2021-CA-10

Sur proposition de M. Alain Anctil, appuyé par M. Michael Potvin, il est résolu d'approuver les procès-verbaux du 27 janvier et du 13 avril 2021.

5. SUIVI DES ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

Réseau sanitaire pour les rues Gilles, Cécile et Raoul

M. Potvin mentionne que le citoyen ayant fait une requête au 311 de la Ville de Québec a obtenu les informations demandées.

Salle de quilles du Centre Paul-Émile-Beaulieu (PEB)

MM. Anctil et Lafond ont rencontré le directeur et le technicien de l'organisme Les Loisirs des Hauts-Sentiers. M. Lafond mentionne que l'organisme a refusé la proposition de la Ville de Québec de gérer la salle de quilles pour les raisons suivantes : l'entretien des lieux et les réparations des équipements devaient être aux frais de la corporation et les tablettes électroniques étaient exclues de l'offre.

M. Lafond ajoute que l'entretien du Centre PEB est assumé par la Ville, pourquoi pas la salle de quilles? L'équipement mécanique fixe est un bien immobilier et fait donc partie du bâtiment appartenant à la Ville. Quant aux tablettes électroniques, M. Verret avait mentionné la possibilité de les avoir. Si ces trois points qui achoppent pouvaient être réglés, l'organisme pourrait réévaluer son intérêt à gérer l'activité.

Mme Mauger convoquera une rencontre de travail avec MM. Verret, Anctil, Lafond et Potvin et le directeur de l'organisme de loisirs.

Absence temporaire du président

M. Potvin annonce qu'il sera absent temporairement. Il demande à M. Vézina d'assumer la présidence durant cette période. M. Vézina accepte.

Embellissement du quartier

Des échanges portent sur les avenues possibles d'embellissement, de verdissement du quartier et d'entretien pour la saison estivale à venir. Il est question de participation d'organismes communautaires, de budget d'initiative, de sources de financement autres, etc... M. Anctil rappelle que la demande adressée en 2019 a été refusée par la Ville. Les membres questionnent les intentions de la Ville par rapport au quartier. M. Verret parle de l'équité envers tous les quartiers, de l'implication financière et autre des sociétés de développement (SDC) dans leurs quartiers. Mme Mauger suggère de voir ce qui a été fait dans les autres quartiers, l'élaboration d'un plan concret, d'idées constructives à soumettre à la Ville pour cet été. Une résolution sera votée ultérieurement à cet effet.

Flexibus

M. Anctil mentionne certains dossiers suivis par l'organisme La Pieuvre relevant du CIUSSS. Il souhaite que le conseil de quartier désigne un représentant pour participer aux rencontres de l'organisme afin que les membres soient informés des projets en développement dont, entre autres, le Flexibus. M. Verret informe que le projet de Flexibus sera implanté à Saint-Émile et à Lac Saint-Charles en septembre prochain. Il mentionne quelques détails.

Plan d'action du conseil de quartier

M. Lafond souhaite qu'un plan d'action soit préparé par le conseil de quartier avec une grille de suivi. Mme Gauthier signale qu'un document existe dont le contenu fait état des décisions du conseil de quartier et du suivi de celles-ci. Un lien sera transmis aux membres. Mme Mauger propose de soumettre aux membres des modèles de plan d'action. M. Potvin propose une rencontre de travail pour établir les lignes directrices.

6. ANALYSE COMPARATIVE DES SOMMES ALLOUÉES PAR DISTRICTS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES TRIENNAUX D'IMMOBILISATIONS DE L'ARRONDISSEMENT LA HAUTE-SAINT-CHARLES

M. Lafond souhaite obtenir les informations sur les sommes allouées par la Ville de Québec à tous les districts de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. M. Verret informe que ces données sont publiques et que le conseil de quartier peut adresser une demande à la Ville de Québec pour les obtenir.

2021-CA-11

Sur proposition de Mme Gilberte Côté Pineault, appuyée par M. Michael Potvin, il est résolu par le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles, de demander à la Ville de Québec les documents officiels contenant les sommes allouées à chaque district de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles pour les cinq (5) dernières années et pour les trois (3) années à venir du programme triennal d'immobilisation (PTI) en loisirs.

7. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

8. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

M. Verret invite les citoyens et citoyennes à lui adresser leurs questions.

Un citoyen ayant participé à une rencontre du Club Petit Sentier signale la dangerosité du «pont à patates» l'hiver et souhaite sécuriser la circulation des piétons, des cyclistes et véhicules (motoneiges et VTT). L'organisme propose l'aménagement d'un pont permanent au-dessus de la rivière Saint-Charles. De plus, l'organisme souhaite que le conseil de quartier soumette à l'attention de la Ville l'existence de cette situation dangereuse. Une résolution sera discutée au point DIVERS.

M. Verret rappelle que ce dossier relève des paliers gouvernementaux fédéral et provincial et que le site est en territoire autochtone. Suggestion est faite que l'organisme fasse également part de ses préoccupations aux députés fédéral et provincial.

Le citoyen rappelle être en attente d'informations à lui être fournies par M. Verret ou par un représentant de la Ville de Québec. M. Verret s'engage à faire le suivi rapidement.

Une citoyenne demande la parole au nom de la majorité des résidants de la rue des Milans qu'elle représente. Elle expose la situation vécue par ceux-ci qui ont participé, le 15 avril dernier, à une présentation de la Ville par visioconférence sur le projet de «noue végétalisée». Plusieurs questions des résidants sont restées sans réponse de la part des représentants de la Ville. Des écrits ont été échangés avec Mme Mauger et M. Verret et sont en attente de réponse. Les citoyens souhaitent également que M. Verret aille les rencontrer sur place. Il y consent dès qu'il aura réponse à toutes les questions soumises.

Les résidants demandent à la Ville de Québec de surseoir aux travaux pour un (1) an, le temps de trouver de meilleures solutions.

M. Verret mentionne que de tels travaux ont été effectués ailleurs dans le secteur (rues des Eaux-Fraîches et Rosario-Rhéaume) et qu'ils ont donné de bons résultats. Les résidants sont informés et non consultés lorsque des travaux sont effectués sur une propriété municipale.

Elle aborde les sujets suivants :

- Les études scientifiques sur les eaux pluviales
- Les rapports d'Agiro
- Les données de l'étude Magnan 2010 sur l'imperméabilisation de la rue des Milans
- Les récentes constructions résidentielles
- La valeur du patrimoine résidentiel

M. Potvin demande à la citoyenne de lui transmettre les échanges courriels mentionnés en début de discussion sujet afin que le conseil de quartier puisse faire un suivi de ce dossier. La citoyenne rappelle la demande des résidants de surseoir aux travaux pour un (1) an.

Un citoyen questionne la couverture du futur Flexibus (ex : plages horaires, fréquences, etc...). M. Verret mentionne que le RTC prévoit garder une couverture similaire à celle actuelle. Les circuits autobus réguliers et express demeurent. Le Flexibus circulera dans une zone prédéterminée (Saint-Émile et Lac Saint-Charles). Les informations se trouvent sur le site du RTC.

Le citoyen revient sur les noues écologiques. Il demande si la Ville a constaté quelques impacts découlant des dernières mesures remontant à 2010 (ex : route écologique). Y a-t-il encore suffisamment de problèmes importants pour investir autant d'argent? M. Verret répond que le réseau est plus efficace, que les

travaux ont débuté par les secteurs les plus importants et que les résultats sont positifs aux dires des services de l'Ingénierie et des Travaux publics.

Un citoyen s'enquiert du calendrier de nettoyage des rues du quartier ce printemps et plus particulièrement la rue des Milans. M. Verret invite le citoyen à visiter le site internet de la Ville qui doit déjà avoir rendu l'information disponible. Le citoyen demande si le nettoyage sera fait en priorité annuellement dans les rues où il y aura des noues. M. Verret prend note de la suggestion.

Il y a plusieurs échanges concernant les prises d'eau, la rivière au Renard, l'écoulement des eaux de la montagne, les eaux pluviales, les lacs témoins, la protection du lac, les constructions résidentielles sur la rue des Milans, etc... M. Verret va consulter le plan d'action. Toujours pour la rue des Milans, M. Verret attend réponse des représentants municipaux vendredi et fera le suivi approprié avec les résidents par la suite.

M. Potvin a reçu une demande d'une citoyenne demandant quand la Ville va modifier le zonage pour les résidences en zone inondable. M. Verret mentionne que la carte a été soumise au gouvernement provincial depuis trois (3) ans. Il est question de droits acquis, de pertes de droits acquis, de refus de construction dans certains cas, ajoutant que l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles n'est pas touché. M. Potvin informe que la nouvelle carte serait approuvée depuis février 2020. M. Verret mentionne un possible arrimage avec le schéma d'aménagement de la Ville. Le comité exécutif n'a pas encore rendu de décision à ce propos.

9. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Gilberte Pineault-Côté informe l'assemblée que la Ville de Québec autorise maintenant la construction de mini-maisons sur les terrains des particuliers. Gabarit permis de 500pi.ca. Une consultation publique est à venir à ce propos.

10. CORRESPONDANCE

M. Potvin informe que la démarche de signature des effets bancaires est pratiquement finalisée. Un suivi sera fait avec le trésorier rapidement.

11. DIVERS

M. Vézina demande dans un premier temps si l'appel d'offres est en cours concernant le prolongement des infrastructures sanitaires et aqueduc autour du lac et quelles sommes y sont consacrées en vertu du programme d'immobilisations. M. Verret mentionne qu'il s'agit d'une étude en cours pour que le poste de pompage #24 puisse rejoindre d'autres secteurs à partir du secteur est et par la suite, par le secteur ouest pour rejoindre les usines de Lac Delage et Stoneham.

M. Potvin rappelle être toujours en attente de réponse concernant ses requêtes au 311 relativement aux problèmes de circulation sur la rue Delage. Il transmettra ses numéros de requêtes à M. Verret pour suivi.

Des échanges portent sur la récupération de bulbes de fleurs jetés au compost.

Tel que mentionné précédemment, le conseil de quartier vote la résolution concernant le «pont à patates».

2021-CA-12

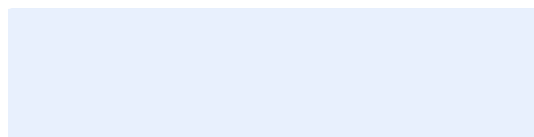
Considérant la proposition de l'organisme Club Petit Sentier de sécuriser la circulation des piétons, cyclistes et véhicules (motoneiges et VTT) sur le «pont à patates» en période hivernale par la construction d'un pont permanent à l'endroit désigné au-dessus de la rivière Saint-Charles;

Sur proposition de Mme Gilbert Côté Pineault, appuyée à Mme Marie-Reine Gauthier, il est résolu par le conseil de quartier de Lac Saint-Charles, de signifier à la Ville de Québec la dangerosité du «pont à patates».

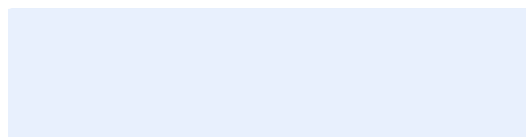
Un citoyen demande le résultat de l'ouverture des soumissions concernant la construction de la piscine extérieure. M. Verret précise qu'un comité analyse présentement les propositions reçues et qu'une recommandation sera bientôt présentée au comité exécutif. Le contrat serait donné en juin.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 20h55.



Michael Potvin



Marie-Reine Gauthier

Président
/AG

Secrétaire

PROJET